

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Fonctionnement

DÉPENSES

FRAIS DE PERSONNEL

1.165.860 €

47,28 %

FRAIS DE
PERSONNEL
1.165.860 €

(1.122.410 €*)

- Personnel titulaire :
 - 1 agent maîtrise rémunéré sur l'année entière
 - 1 départ à la retraite au 1^{er} mars
 - 1 stagiaire au 1^{er} septembre sur 18/35ème
- Personnel contractuel :
 - remplacements départ retraite, arrêts maladie
 - animateurs ALSH Anim'Vac selon inscriptions
 - augmentation des forfaits CEE
 - renouvellement du poste responsable RPE
- Personnel extérieur pour animations, entretien, conférences, ateliers, spectacle RPE, formation, personnel mis à disposition pour l'étude
- Cotisations salariales et patronales, + 4 points CNRACL au 1^{er} janvier
- IFSE revalorisée sur 6 mois
- Chèques cadeaux

CHARGES A CARACTERE GENERAL

594.800 €

24,12 %

CHARGES A
CARACTERE
GENERAL
594.800 €

(639.180 €*)

- Achat de fournitures 51.886 €
- Eau 10.683 €
- Electricité 146.508 €
- Combustible et carburant 7.321 €
- Dépenses d'entretien et réparations 123.688 €
- Alimentation 57.371 €
- Assurances 61.458 €
- Prestations services, 59.476 €
- Frais postaux et télécom 5.999 €
- Publications, relations publiques 25.146 €
- Honoraires versés 8.561 €
- Impôts, taxes et redevances 36.703 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

314.797 €

12,80 %

AUTRES CHARGES
DE GESTION
COURANTE
314.797 €

(283.160 €*)

- Subventions écoles et associations 215.247 €
- Indemnités et autres 99.550 €

EMPRUNTS, DEGREVEMENT, PROVISION

77.553 €

3,15 %

EMPRUNTS
77.553 €

(69.800 €*)

- Remboursement intérêts emprunts 74.740 €
- Dégrevement jeunes agriculteurs 2.813 €

ECRITURES COMPTABLES

(S'équilibrant avec une recette)

312.020 €

12,65 %

ECRITURES
COMPTABLES
312.020 €

(58.050 €*)

- Valeur comptable terrains ZA -tracteur 56.564 €
- Plus-value terrains ZA Village artisans 248.483 €
- Amortissements des immobilisations 6.973 €

Qu'est-ce qu'un compte financier unique (CFU) ?

C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. À lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ». Il retrace la situation exacte et réelle de l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité du 1^{er} janvier au 31 décembre.

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT + 308.831 € EN 2025

+ 352.370 € EN 2024
+ 424.080 € EN 2023
+ 327.400 € EN 2022
+ 377.700 € EN 2021
+ 367.000 € EN 2020
+ 536.800 € EN 2019
+ 536.100 € EN 2018
+ 429.600 € EN 2017

ECART ENTRE LE VOLUME TOTAL
DES RECETTES ET CELUI DES
DEPENSES DE
FONCTIONNEMENT

RECETTES

TOTAL 2.465.030 €

* Chiffres du CA 2024

REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE PERSONNEL

32.510 €

- Remboursement des assurances « risques statutaires », des indemnités journalières CPAM et SOFAXIS, de la mise à disposition de personnel à l'EHPAD
- Compensation supplément familial

PRODUITS DES SERVICES ET VENTES

332.309 €

Produit des ventes ou prestations proposées par la commune dont :

- Concessions cimetières
- Redevance d'occupation du domaine public
- Services périscolaires : garderie, cantine, étude
- Services extrascolaires : CLSH, Anim'Vac
- Indemnité compensatrice de l'agence postale et autres
- Location salles et mobilier
- Remboursement des frais administration et autres par le CCAS
- Remboursement des frais gestion de l'aire d'accueil, des charges locatives, de la taxe foncière sur la station d'épuration, autres

*Taux communaux
d'imposition
votés en 2023 :*

Taxe d'habitation :	14.81 %
Taxe sur le foncier bâti :	39.57 %
Taxe sur le foncier non bâti :	39.27 %

IMPOTS ET TAXES

535.550 €

- Attribution compensation Vitré communauté
- Dotation Solidarité Communale Vitré communauté
- Fonds de péréquation recettes fiscales Vitré communauté
- Fonds départemental péréquation

FISCALITE LOCALE

929.435 €

- Taxes foncières et d'habitation
- Droits de place

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

545.600 €

- Dotation Forfaitaire
- Dotation de Solidarité Rurale
- Dotation Nationale de Péréquation
- FCTVA sur dépenses d'entretien bâtiments et voirie 2023
- Participation Etat, MSA et CAF
- Participation communes extérieures (écoles RPE) et Vitré Communauté
- Attribution compensation Etat, Département et autre

AUTRES PRODUITS

391.735 €

- Revenus des locations (terrains landes communales, loyers maison de santé) + remboursement des charges
- Subvention Vitré Communauté emploi animateur jeunesse
- Certificat économie énergie 2024 + indemnité propriétaire mâât mesure
- Produits des cessions parcelles ZA et reprise tracteur
- Produits exceptionnels, remboursement électricité

ECRITURES COMPTABLES (s'équilibrant avec une dépense)

6.720 €

- Moins-value suite reprise tracteur New Holland

1,17 %	REMBOURSEMENT CHARGES PERS. 32.510 € (22.600 €*)
11,98 %	PRODUIT DES SERVICES ET DES VENTES 332.309 € (327.110 €*)
19,31 %	IMPOTS ET TAXES 535.550 € (570.980 €*)
33,51 %	FISCALITE LOCALE 929.435 € (917.990 €*)
19,67 %	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS 545.600 € (559.680 €*)
14,12 %	AUTRES PRODUITS 391.735 € (123.870 €*)
0,24 %	ECRITURES COMPTABLES 6.720 € (2.740 €*)

TOTAL 2.773.859 €

* Chiffres du CA 2024

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Investissement

DÉPENSES

DEPENSES D'EQUIPEMENT

1.159.100 €

Investissements nouveaux ou compléments de financements de l'exercice précédent dont le détail figure ci-dessous :

- **Aménagement du complexe sportif 795.060 €**
Marché de travaux : 762.710 €
Maîtrise d'œuvre, SPS, CT : 32.350 €
- **Acquisition de matériel 87.840 €**
1 tracteur New Holland : 66.550 €
1 tronçonneuse, 1 scie à batterie, 1 souffleur,
1 débroussailluse : 1.752 €
1 panneau affichage (salle sports) : 3.985 €
1 barbecue sur roulettes : 1.404 €
1 armoire réfrigérée (centre culturel) : 3.194 €
1 armoire négative (cantine) : 2.630 €
2 défibrillateurs : 2.035 €
1 mixer, 1 batteur (cantine) : 1.970 €
4 ordinateurs portables, 3 téléphones
mobilier ergonomique, 1 imprimante,
(RPE, CLSH, école Lucie Aubrac, médiathèque,
services techniques) : 4.320 €
- **Voirie, réseaux divers, terrains 45.050 €**
Poteau incendie « La Villedeux » : 5.660 €
Travaux de modernisation voirie : 32.655 €
Miroirs, panneaux, projecteur LED,
sécurité voirie : 2.555 €
Echanges, frais et acquisitions foncières
régularisation chemins : 4.180 €
- **Frais et Acquisition bâtiment 9, rue de Combourg 82.000 €**
- **Solde médiathèque et rénovation des cheminées 79.190 €**
- **Solde Phase 3 maison santé 56.780 €**
- **Travaux électriques école Lucie Aubrac, Centre Culturel, aire de camping-car : 9.010 €**
- **Documents d'urbanisme 4.170 €**

DEPENSES FINANCIERES

155.926 €

- Capital des emprunts : 155.926 €

ECRITURES COMPTABLES

(s'équilibrant avec une recette)

11.474 €

- Moins-value sur reprise du tracteur : 6.720 €
- Remboursement avance salle des sports : 4.754 €

DEPENSES D'EQUIPEMENT

1.159.100 €

(583.790 €*)

➔ 87.38 %

DEPENSES FINANCIERES

155.926 €

(126.755 €*)

➔ 11.75 %

ECRITURES COMPTABLES

11.474 €

(13.705 €*)

➔ 0.87 %

TOTAL 1.326.500 €

Distinction entre le fonctionnement et l'investissement :

Fonctionnement : les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux qui n'ont pas d'incidence sur le patrimoine communal.

Investissement : les dépenses et les recettes liées aux biens immobilisés qui enrichissent le patrimoine de la commune.

RESTES A REALISER repris au BP 2026
(dépenses et recettes engagées non mandatées)

DEPENSES : 651.412 €
1.398.150 € (2024)

RECETTES : 376.755 €
741.000 € (2024)

* Chiffres du CA 2024

RECETTES

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ
403.867 €

- Somme affectée au financement de l'investissement
(pour rappel 400.000 € en fonctionnement ont été reportés sur le CA 2024)

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
196.329 €

- Solde participations pour voirie et réseaux à la Diguais :

3.450 €

Travaux d'extension du complexe sportif :

- Acompte du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine :
- Avance DETR – Préfecture d'Ille-et-Vilaine
- Avance DSIL – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

84.879 €
42.000 €
15.000 €

Mutation de la bibliothèque en médiathèque :

- Solde fonds concours – Vitré Communauté

51.000 €

FCTVA - TAXE D'AMENAGEMENT
73.688 €

- Remboursement de la TVA sur les opérations d'investissement de 2023
éligibles sur la base d'un taux de 16.404 %
- Produit de la taxe d'aménagement perçue sur les autorisations d'urbanisme

70.134 €
3.554 €

DEBLOCAGE EMPRUNT
500.000 €

- Déblocage prêt Crédit Mutuel de Bretagne
Durée : 20 ans - Taux fixe 3.22 % (hors assurance)

500.000 €

ECRITURES COMPTABLES
(s'équilibrant avec une dépense)
316.774 €

- Valeur comptable des cessions terrains ZA et de la reprise du tracteur
- Plus-value des cessions terrains ZA Village des artisans
- Amortissements des immobilisations
- Remboursement avance salle des sports

56.564 €
248.483 €
6.973 €
4.754 €

TOTAL 1.490.660 €

* Chiffres du CA 2024

EXCEDENT DE
FONCTIONNEMENT
CAPITALISE
403.867 €

(400.000 €*)

SUBVENTIONS
D'INVESTISSEMENT
196.329 €

(103.540 €*)

FCTVA - TAXE
D'AMENAGEMENT
73.688 €

(99.192 €*)

EMPRUNT
500.000 €

(0 €*)

ECRITURES
COMPTABLES
316.774 €

(69.015 €*)